



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 448 000 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de ses 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Architecte planificatrice ou architecte planificateur

Direction :

Biens immobiliers

Service :

Gestion et planification immobilière

Catégorie :

Col blanc

Domaine d'emploi :

Professionnel

Type d'engagement :

Régulier Temps plein

Salaire :

47,76\$ - 65,04\$

Horaire :

Article 26.04 - 35 heures (4,5 jours/semaine)

Lieu de travail :

4250, chemin de la Savane - Télétravail possible selon la politique interne

Concours numéro :

DBI - 2025 - 3

Durée de l'affichage :

Du 2025-01-17 08:00 au 2025-01-30 23:59

Mandat :

L'architecte - planificateur ou l'architecte - planificatrice accomplit des tâches dans le domaine de la gestion du parc immobilier de la Ville. La personne est responsable de l'ensemble des plans directeurs de ville concernant son parc immobilier, agit comme expert auprès des autres unités administratives pour la définition de leurs projets, identifie les projets d'immobilisation, participe à l'élaboration de la vision globale de la ville en matière de gestion des infrastructures. Également, elle agit comme chargé de projet pour des projets de réaménagements d'espaces administratifs de la Ville ainsi que pour des projets d'améliorations locatives dans des espaces en location.

Exigences :

- Maîtrise professionnelle en architecture; membre de l'Ordre des architectes du Québec;
- Cinq (5) années d'expérience pertinente à la fonction;
- Connaissances en programmation fonctionnelle et technique;
- Connaissances en construction de bâtiments;
- Habileté d'organisation et de planification;
- Esprit d'analyse;
- Habileté dans la rédaction administrative et technique;
- Aptitude pour le travail d'équipe;
- Bonne connaissance de la langue française orale et écrite;
- Démontrer de la créativité et de l'initiative dans l'organisation et dans la réalisation de son travail;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Connaissance des outils Word, Excel et MS-Project, logiciel de gestion des actifs et Autocad (un atout).

Exigence supplémentaire :

- Réussite du test de connaissances (article 9.04 a);
- Mettre à la disposition de la Ville un véhicule automobile et s'en servir dans l'exécution de ses fonctions.

***Pour les candidats de l'interne, nous vous invitons à consulter la section «Affichages modèles» disponible sur l'intranet pour plus d'informations.**



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Si applicable, veuillez préciser vos besoins particuliers reliés à votre handicap en ajoutant un document dans la section informations professionnelles. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

Processus de sélection :

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l'organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence, et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.

Lors du dépôt de votre candidature, nous vous saurions gré de bien vouloir joindre à votre profil Manitou tous les documents pertinents à l'analyse de votre candidature, et ce, avant la fin de la période d'affichage.

Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l'affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.

longueuil.quebec/emplois

longueuil
